

Inauguration de la nouvelle boulangerie

CHERVAL, Samedi 25 janvier 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être présent à Cherval pour l'inauguration de votre nouvelle boulangerie.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, d'avoir bien voulu m'associer à cet évènement qui me permet de découvrir votre commune.

Nous avons ici une belle réalisation qui témoigne de votre action énergique pour améliorer le cadre de vie des habitants de Cherval.

Cette réalisation est vraiment le symbole d'une commune regroupée autour de ses élus pour préserver l'avenir.

Je suis donc heureux de voir que les choses bougent, surtout dans les petites communes rurales, où l'on pense que par manque de moyens, les projets risquent parfois de ne pas aboutir.

Les nombreuses inaugurations auxquelles je participe témoignent au contraire de la vitalité et de l'esprit d'innovation qui animent les élus du département, élus qui se battent tous les jours pour ne pas faire de la ruralité un synonyme d'immobilisme.

Chaque fois que cela est possible, vous faites plutôt le pari de conjuguer ruralité et modernité.

Je sais que ce n'est pas simple. Les difficultés sont nombreuses, avec le risque de disparition des commerces ou la fermeture de certains services publics qui ne peuvent maintenir une implantation dans chaque petite commune.

Dès que vous avez eu connaissance des difficultés qui se posaient au boulanger de Cherval en 2010, vous avez donc décidé, Monsieur le Maire, avec votre équipe municipale, de vous engager pour maintenir l'implantation du commerce dans la commune.

Vous avez ainsi mobilisé un terrain communal pour y construire une nouvelle boulangerie – épicerie.

Nous l'avons vu au cours de la visite, le commerce est moderne et adapté aux normes d'hygiène et d'accessibilité. Il est aujourd'hui un atout pour votre commune et ses habitants.

C'est parce que ce projet était utile et structurant que l'Etat vous a accompagné dans sa réalisation aux côtés du Conseil régional et du Conseil général.

Je vous souhaite, M. GOURY, de vous épanouir à Cherval, tant sur le plan professionnel que personnel.

La concrétisation de ce projet qui s'ajoute aux travaux réalisés dans les autres communes, comme à la Chapelle-Grésignac où j'étais il y'a deux semaines, symbolisent le dynamisme de votre territoire.

Il faut avoir conscience que ces travaux s'inscrivent dans une politique globale d'aménagement qui vise à mettre en valeur nos centre-bourgs.

C'est capital pour un département touristique comme le nôtre d'avoir cette cohérence générale.

C'est le sens des contrats de bourg proposés par le Premier Ministre lors du congrès des maires de 2013 pour aider les collectivités à monter leurs projets et mobiliser les crédits nécessaires à leur réalisation.

Je crois que nous pouvons dire qu'en Dordogne, nous avons anticipé ce dispositif. Nous l'avons anticipé, parce que les élus et l'Etat sont ici conscients des enjeux que représente l'attractivité des communes dans un département comme le nôtre.

L'attractivité, c'est l'assurance de la vie communale, vie communale qui passe notamment par le maintien d'un commerce de proximité source d'emploi et de lien social.

L'engagement du Gouvernement est total en la matière avec le projet de loi pour l'artisanat, le commerce et les TPE présenté par Sylvia PINEL, notre ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

Un des axes consiste à renforcer la diversité des commerces dans les territoires avec :

- des priorités et des modalités d'intervention renouvelées pour le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC),
- une préemption plus facile des locaux commerciaux par les communes.

Ainsi, Monsieur le Maire, je vous félicite pour les mesures prises en faveur du maintien de ce commerce de proximité. Vous vous inscrivez parfaitement dans les priorités gouvernementales.

Mesdames et Messieurs, c'est grâce à des travaux comme ceux que l'on inaugure aujourd'hui à CHERVAL que la Dordogne a de la vitalité et qu'elle conserve cette attractivité, en permettant d'offrir à nos concitoyens un service de qualité et de proximité.

Pour conclure, je souhaite exprimer à chacune et à chacun mes vœux les plus chaleureux pour 2014, avec une attention particulière pour ceux d'entre vous qui ont connu une année 2013 difficile.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et travail, et qu'elle voit la concrétisation de vos projets.

L'ambition des services de l'Etat en 2014 sera d'être des partenaires efficaces au service du bien public, à votre service.

Soyez assurés de mon engagement en ce sens.

La crise économique est plus profonde et plus longue que prévue, notre département continue d'en souffrir.

Mais je suis convaincu que notre détermination, notre ambition, notre lucidité, notre courage et notre capacité à se rassembler seront nos meilleurs atouts pour relever les défis qui nous attendent en 2014.

